

**Procès-verbal de la réunion extraordinaire  
du Comité Social et Economique du 24 juillet 2019**

La séance est ouverte à 10h le 24 juillet 2019 par Madame Agnès GRANGIER, détentrice d'un pouvoir de la part de Monsieur Thomas FONTAINE, Directeur, pour présider cette séance de CSE, ce dernier ayant eu un empêchement extérieur et ne pouvant éventuellement nous rejoindre qu'en fin de séance.

**Personnes présentes :**

<b>Titulaires CSE 1<sup>er</sup> Collège</b> Christophe CARD Françoise TILLET	Françoise BOURGEOIS Thierry BOURDIER	Frédéric GERVILLIERS Claire QUINONERO	<b>Titulaires CSE 2<sup>ème</sup> Collège</b>
---	---	--	---

<b>Suppléants CSE en remplacement de titulaires absents :</b> Mme Agnès TRON,
--

<b>Direction</b> Thomas FONTAINE - Directeur Agnès GRANGIER - Directrice des Ressources Humaines	<b>Représentants Syndicaux</b>
--	--------------------------------

**Absents excusés :** Mounir SMAILI, Gilles MILLERAND, Driss EL ZAYTOUNI, Leila NEMET, Eric GIANNINI, Estelle GENET, Anne Gaëlle GIRARD, Philippe DUTHU, Frédéric PISSOT, Florence MERLIN, Olivier SOREZ

---

Madame Claire QUINONERO est désignée secrétaire de séance.

Lors de la réunion extraordinaire du CSE est évoquée la situation de Monsieur Jawad EL HAJAJI, déclaré inapte par le médecin du travail à son poste de travail, le 18 juin 2019. « Inapte au poste de conducteur receveur ».

Le médecin du travail a accompagné cet avis de plusieurs suggestions relatives à son reclassement en indiquant : « Reclassement :

- Travail administratif ou de terrain au service sécurité environnement.
- Emploi commercial.
- Autres postes qu'il sera possible de proposer à Monsieur Jawad EL HAJAJI ».

Lors de cette réunion, ont été abordés les points suivants :

- Examen des possibilités d'aptitude et des préconisations émises par le médecin du travail.
- Examen des possibilités de reclassement envisageables dans l'entreprise et au sein du groupe
- Exposé des démarches effectuées et à venir
- Avis des membres du CSE sur la suite de la procédure

En conclusion de la réunion, les membres du CSE soulignent les solutions de reclassement identifiées tant au sein de l'entreprise que du groupe, et procèdent au vote relatif à l'avis du CSE sur la poursuite de la procédure.

Nombre de votants : 7 –

Avis favorable : 0 ; Avis défavorable : 0 ; Abstention : 7

La Direction informe les membres de la suite de la procédure à venir : proposition des solutions de reclassement à M. EL HAJAJI.

La séance est levée à 10h30.

Le secrétaire de séance du CSE Keolis Dijon Mobilités

Le Président du CSE Keolis Dijon Mobilités

Claire QUINONERO

Thomas FONTAINE